L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 18 OCTOBRE 1885. — 59ème Année.

FEUILLETON.

LE Roi des Braves.

—Tout de suite, monsieur.

L'officieux disparut.

Le notaire, aidé de son clerc, approcha la table du lit, prépara du papier, de l'encre, puis il se tourna vers Jean :

—Monsieur le comte réside habituellement à Paris ?

—Non, monsieur.... j'habite le château de Kermor en Bretagne.

—Il nous faudra des pièces établissant l'identité de monsieur le comte.

Le faux moribond indiqua du regard les papiers étalés sur la table de nuit.

—Je les ai préparés à tout hasard, dit-il.

L'homme de loi les examina.

—L'acte de naissance de monsieur le comte, son contrat de mariage....monsieur le comte est veuf ?

—Oui, monsieur.

—Monsieur le comte a-t-il des enfants?

—J'avais un fils.

Ici des larmes hypocrites mouillèrent les yeux de Jean de Kermor.

—Serait-il mort ? fit le notaire avec compassion.

—Non, monsieur....Il s'est égaré ou on me l'a pris.

L'homme de loi avait fait un mouvement....

—Ainsi c'est à vous que ce malheur est arrivé ? J'ai lu cela dans les journaux.

C'est à moi, balbutia le faux moribond qui paraissait ne pouvoir pas parler, tant la douleur le suffoquait.

Il y eut quelques minutes de silence.

Le notaire n'osait plus interroger le malheureux père.

—Pardonnez-moi, dit-il, d'avoir ravivé votre chagrin....Mais j'étais loin de supposer....

L'homme était mal à l'aise....

Heureusement un bruit de pas vint l'arracher à sa situation embarrassante.

—Voici les témoins, dit-il....

—Les papiers que vous avez vus seront-ils suffisants ? demanda le faux Julien de Kermor.

—C'est tout ce qu'il faut, monsieur.

A ce moment, la porte s'ouvrit et le garçon rentra avec précaution, suivi de trois personnes qui paraissaient tout émues....

Le prétendu malade se souleva un peu sur son oreiller.

—Ecrivez, dit-il au notaire, je vais vous dicter.

Le clerc trempa sa plume dans l'encre et attendit.

VII

Jean de Kermor sembla réfléchir un moment, puis il dit au notaire d'un air dégagé.

—C'est la première fois, monsieur, que je songe à faire mon testament, et je ne possède pas bien les formules habituelles.

—Je vous aiderai, monsieur le comte. Dites-moi seulement qu'elles sont vos intentions, mon clerc rédigera la pièce.

Je voudrais tout laisser à mon fils, si on le retrouve.

—C'est trop juste, et il ne serait pas besoin pour cela de faire de testament. Il hérite régulièrement.

—Mais il est possible, reprit le comte, que toutes les recherches soient inutiles....

Et la voix du faux malade devint mouillée.

—Ayez meilleur espoir, monsieur le comte, dit le notaire.

—Oh ! je ne désespère pas tout à fait, mais s'il n'est pas égaré, si on me l'a pris.... Dans tous les cas, il faut que j'avise.... je ne puis pas laisser ma fortune sans titulaire, si, comme je le crains, Dieu vient à m'appeler à lui....

—Vous pouvez nommer un tuteur, fit l'homme de loi.

—C'est justement ce que je désirais faire.... Si mon fils est retrouvé vivant, ce tuteur lui rendrait son héritage.

—Vous n'avez qu'à m'indiquer le nom de cette personne. Je vous conseillerai de prendre de préférence un parent, si vous en possédez encore.

—J'ai un frère.

—Un frère ? C'est parfait.

—Malheureusement il n'habite pas la France. Il est fixé en Amérique, à New-York, depuis plusieurs années, à la suite d'une discussion qu'il a eue avec mon père, mais moi je n'avais pas cessé de l'aimer, fit Jean de Kermor avec une hypocrisie bien jouée.

—Ainsi, vous étiez resté en relations avec lui ?

—Oui, monsieur.

—Vous avez son adresse à New-York ?

—Je l'ai.

—Veuillez me l'indiquer.

—Comte Jean de Kermor, 108, Septième Avenue

Le clerc écrivait.

—Ainsi, vous voulez nommer ce frère tuteur de votre fils ?

—Oui, monsieur.... Et dans le cas où on ne retrouverait pas l'enfant....

Le notaire regarda son clerc comme pour l'inviter à écrire.

—Dans le cas où on ne retrouverait pas l'enfant ? répéta-t-il.

—Mon intention, reprit le faux Julien de Kermor, serait de lui laisser tout ce que je possède.

—Bien, monsieur le comte.

Quelques minutes de silence se firent, pendant lesquelles on n'entendit que le grincement de la plume sur le papier vergé...

Une satisfaction sournoise se lisait dans l'œil mi-clos de Jean de Kermor.

Les témoins, immobiles, retenaient leur souffle.

L'homme de loi se pencha sur l'épaule de son acolyte pour voir où il en était.

Puis, il se tourna vers le faux moribond.

—Et si l'enfant est retrouvé vivant, comme je l'espère encore ? demanda-t-il.

—Si l'enfant est retrouvé vivant ? répéta Jean de Kermor. C'est lui qui héritera naturellement, à charge par lui de faire à son oncle....

Le notaire fit signe au clerc.

—A charge par lui de faire à son oncle.... dicta-t-il.

—Une rente....

Jean de Kermor parut réfléchir.

—Une rente de dix mille francs, ajouta-t-il.

—C'est tout ? demanda le notaire.

—C'est tout, monsieur.

—Le clerc va rédiger l'acte et vous le donner à signer.

Le faux malade poussa un soupir et s'enfonça dans son lit.

Il semblait à bout de forces, mais en réalité il voulait cacher à l'officier ministériel et à ses témoins l'air de contentement répandu sur sa face.

Son atroce comédie avait marché à souhait.

Personne n'avait eu la moindre défiance.

Il la tenait donc enfin, cette fortune qu'il convoitait tant !

Il allait être nommé régulièrement, légalement, exécuteur testamentaire, puis l'héritier de son frère, car le fils ne se retrouverait pas..Il prendrait ses mesures pour cela.

Il n'y avait plus qu'une formalité à remplir celle qui l'inquiétait le moins, la signature.

Il imitait celle de son frère de façon à tromper Julien lui-même.

Il s'y était exercé dès son bas âge, quand ils étaient au collège ensemble.

C'était une précaution pour l'avenir.... Il s'en trouvait bien aujourd'hui.

Pendant que le notaire, aidé de son clerc, rédigeait le testament, il restait les yeux fixés au plafond, comme perdu dans ses pensées.

Le garçon s'approcha de lui.

—Si monsieur le comte avait besoin de quelque chose ? demanda-t-il encore.

—Non, merci.

—Si monsieur le comte avait soif ?

Jean de Kermor secoua vivement la tête.

—Non, non, dit-il, je ne veux rien.

La question du garçon l'avait fait frissonner.

Il avait pensé qu'on pouvait avoir besoin d'eau, ouvrir le cabinet de toilette....

Son front s'était couvert d'une sueur froide.

Le notaire se leva.

—Je vais faire à monsieur le comte, dit-il, la lecture de la pièce.

Jean de Kermor fit [illegible] tête qu'il écoutait.

—Le 20 septembre [illegible], à quatre heures de l'après-[illegible], comte Julien-Honoré de K[illegible], âgé de trente-cinq ans, veuf en premières noces de Blanche-Honorine de Kermor....

—Votre femme portait le même nom que vous ? interrompit le notaire.

—C'était ma cousine, la fille du frère de mon père.

—Je poursuis.... veuf en premières noces de Blanche-Honorine de Kermor, domicilié à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, sain d'esprit et de corps, assisté de Me Bonami, de son clerc et des sieurs Anatole Kersabit, Jacques-Onésime Galard, etc., etc, commerçants patentés, âgés de plus de vingt et un ans, qui ont signé comme témoins, sur le point de paraître devant Dieu, j'ai ainsi formulé mes dernières volontés.... Mon fils André-Honoré de Kermor, âgé de cinq ans ayant été pris ou s'étant égaré, j'ai institué comme tuteur et héritier provisoire mon frère le comte Jean.

—Quel est le second prénom de votre frère ? interrogea le notaire.

—Honoré, répondit le faux moribond.

—Le comte Jean-Honoré de Kermor, reprit l'homme de loi, domicilié à New York, Septième avenue, No 108, à charge par lui de faire tout ce qu'il pourra pour retrouver mon fils.

Le notaire s'arrêta.

—C'étaient bien vos intentions, monsieur le comte ?

—Certainement.

—Je continue.... A charge par lui de faire tout ce qu'il pourra pour retrouver mon fils....

Ici Jean de Kermor releva sa tête.

—Ajoutez, dit-il, que je désire donner une somme de cent mille francs à celui qui ramènera l'enfant ou fournira de ses nouvelles.

Le notaire fit une petite croix sur le papier et écrivit en marge cette nouvelle clause.

Il poursuivit ensuite la lecture de la pièce qui n'apprendrait rien de nouveau au lecteur, puis il la présenta à la signature du faux Julien de Kermor.

Ce dernier se souleva péniblement, mais il apposa cependant d'une main assez ferme la signature parfaitement imitée de son frère sur le papier officiel.

Le notaire et les témoins signèrent après lui, puis l'homme de loi se disposa à prendre congé.

—Il faut me dire, monsieur, fit Jean Kermor, ce que je vous dois.

—Oh ! ce n'est pas pressé....

—Très pressé, au contraire, car il est possible que nous ne nous revoyons plus.

—Oh ! monsieur le comte s'exagère.

—Non, non....

Jean de Kermor avait fait signe de lui approcher son portefeuille.

Il en tira un billet de banque et le dit au notaire.

—Je vais vous renvoyer la monnaie, dit celui-ci.

—Non, non, gardez....

L'homme de loi s'inclina jusqu'à terre.

Il avait remis les papiers dans sa serviette et allait s'éloigner quand il s'aperçut que son doigt était taché d'encre.

—Vous n'avez pas un peu d'eau ? demanda-t-il au garçon.

—Pardon, monsieur.

Le domestique se dirigea vers le cabinet de toilette....

Jean de Kermor, qui avait entendu la demande du notaire et vu le mouvement du garçon, se dressa d'un bond sur le lit, les yeux blancs d'épouvante, les cheveux hérissés.

Un cri rauque, involontaire, s'échappa de ses lèvres.

VIII

Au cri poussé par Jean de Kermor, le garçon s'était retourné vivement.

Le notaire, croyant à une crise, avait soulevé son chapeau et s'était éloigné précipitamment suivi de son clerc.

Le domestique avait pris le comte sous le cou pour le soutenir.

Ce dernier, voyant tout danger écarté, était devenu plus calme.

—Si monsieur le comte veut que j'aille chercher un médecin ?

—Oui, allez, mon ami.

—Pendant mon absence, mon collègue va rester ici pour veiller monsieur le comte.

—Non, c'est inutile, répliqua Jean de Kermor, je veux rester seul. Si j'ai besoin, je sonnerai.

—Et si monsieur le comte n'avait pas la force, quelquefois ?

—Je veux être seul ! fit d'un ton impératif le faux malade.

Le garçon n'insista pas.

Il s'éloigna suivi de son camarade.

Dès qu'il se fut assuré qu'ils avaient quitté le couloir, Jean de Kermor sauta au bas de son lit.

—Eh bien ! murmura-t-il avec un air de satisfaction joyeuse, ce n'est pas plus difficile que cela. Me voilà héritier de mon frère ; mais c'est égal, il ne faudrait pas plusieurs secousses comme celle que je viens de subir pour avoir des cheveux blancs. C'est ma terreur même qui m'a sauvé.... si je n'avais pas crié involontairement....

Tout en monologuant, il se rhabillait.

La nuit venait maintenant.

Le brouillard s'attachait aux vitres, assombrissait la pièce, qui n'était pas très claire, même en plein jour, à cause des grands murs d'en face qui la dominaient.

L'hôtel était silencieux et semblait désert.

—Tout marche comme sur des roulettes...., murmura Jean de Kermor.

Quand il fut habillé, qu'il se fut assuré qu'il avait encore la liasse de billets de banque volés à son malheureux frère, il se dirigea vers le cabinet, dont il ouvrit la porte....

Malgré sa fermeté, son sang-froid, il fit un pas en arrière.

La petite pièce était éclairée d'un reste de jour blafard comme un jour de tombe.... et cette clarté sépulcrale tombait sur le visage de son frère, livide et déjà marbré de taches noires, produites par le poison....

Jean de Kermor fit un geste comme pour protester contre son mouvement de faiblesse.

—Allons, s'écria-t-il, est-ce que je deviendrais un enfant ?

Il prit le cadavre sous les bras et le souleva, mais le corps, raidi déjà, retomba et frappa le parquet avec un bruit sourd.

Jean de Kermor eut un mouvement de colère....

Il n'y a pourtant pas de temps à perdre, murmura-t-il.

Il embrassa le corps de ses bras, pour mieux le saisir.

Sa bouche touchait presque celle de son frère, mais il ne sourcilla pas.

Il souleva le cadavre comme une plume et le porta sur le lit.

Là, il lui enleva ses vêtements aussi vite qu'il put, le coucha à la place qu'il avait occupée lui-même, ramena les couvertures sur lui jusqu'au menton....

Il referma la porte du cabinet, mit les vêtements de son frère au pied du lit, à la place des siens, puis quand il vit que la chambre avait absolument le même aspect que lorsque le garçon l'avait quittée, il ouvrit avec précaution la porte du couloir....

Le couloir était désert et le plus grand silence régnait dans l'hôtel.

On n'avait pas encore commencé à allumer.

Jean de Kermor jeta un dernier regard sur le lit où reposait son frère, puis il ferma la porte et s'élança dans le corridor, qu'il franchit en marchant sur la pointe des pieds. Il descendit l'escalier avec les mêmes précautions et en passant devant le bureau, il sortit son mouchoir comme pour se moucher et s'en couvrit la figure....

Personne n'avait fait attention à lui.

Il traversa rapidement la cour et se trouva dans la rue....

Là, il respira....

Les plus grands dangers étaient conjurés.

Néanmoins il ne fallait pas rester trop longtemps dans ces parages....

Il chercha des yeux un fiacre vide, en aperçut un, lui fit signe et monta dedans....

—Passage des Thermopyles, No 7, cria-t-il au cocher.

—Dans quel quartier ? demanda celui-ci.

—A Montrouge.

Bien, monsieur.

L'automédon fouetta sa bête, et le fiacre disparut.

Nous allons laisser rouler Jean de Kermor vers l'endroit où il se dirige et rentrer dans l'hôtel.

Un quart d'heure à peine après le départ du bandit, le garçon de l'hôtel revenait, accompagné d'un médecin.

Il ouvrit la porte avec précaution.

La pièce était dans une obscurité complète.

—C'est moi, monsieur le comte, dit le domestique, avec M. le médecin.

Personne ne répondit.

—Il dort sans doute, fit l'employé.

—Il faut de la lumière, murmura l'homme de l'art.

Le garçon alla à la cheminée, enflamma une allumette, mais avant qu'il eût pu allumer une bougie, la lumière lui tomba des mains et il recula vers le docteur en poussant un cri d'effroi.

—Qu'y a-t-il demanda celui-ci.

—Ah ! monsieur !

—Quoi, parle donc !

—M. le comte est mort !

—Mort !

—J'ai vu sa figure....elle est toute noire....

—Toute noire ? fit le médecin.... presse-toi d'allumer.

—Ah ! monsieur... je n'ai plus la tête à moi. Dire que tout à l'heure encore...

Le docteur fit un geste d'impatience.

—Donne-moi ta boîte !

Le garçon la lui remit.

Le médecin alluma.

Il prit la bougie et se dirigea vers le lit.

Il eut aussi un sursaut d'effroi involontaire....

—Il est mort, n'est-pas, monsieur ? s'écria le garçon, qui restait à l'écart n'osant pas s'approcher.

—Et vous dites, fit le docteur sans répondre, qu'il y a un quart d'heure ?

—Une demi-heure peut-être, monsieur.

—Cet homme vivait, parlait ?

—Oui, monsieur, puisqu'il a dicté son testament devant moi, même que j'ai signé comme témoin.

—C'est singulier, murmura l'homme de l'art.

Il souleva les couvertures, écarta la chemise.

Tout le corps était couvert, comme la figure, de boutons et de plaques noirâtres.

—Il est froid déjà

Il sembla se consulter quelques secondes, puis il se tourna vers le garçon.

—Allez me chercher le propriétaire de l'hôtel, tout de suite.

—Oui, monsieur.

Le garçon s'élança comme une flèche dans le couloir.

Le docteur se dirigea vers la fenêtre, qu'il ouvrit toute grande.

Puis, ayant aperçu un flacon de phénol sur une tablette, il en aspergea la pièce.

Au bout de quelques minutes, le propriétaire de l'hôtel arriva tout effaré, accompagné de ses garçons.

—Vite, s'écria le médecin, faites-moi rouler cet homme dans le drap sur lequel il repose.... Il ne faut pas songer à l'ensevelir.... Puis, prévenez le médecin des morts.... ou plutôt, non.... cela ferait perdre du temps.... Il faut que la mise en bière ait lieu le plus tôt possible, ce soir même ; puis, quand le corps sera enlevé, vous ferez désinfecter avec soin la chambre, le mobilier, la literie. Envoyez chercher tout de suite de l'acide phénique.... Il faut en répandre partout....

—Bien, monsieur.

—Et la mise en bière au plus tard dans une heure.... C'est très important pour vous, pour tout le monde......

Le médecin prit son chapeau.

—Mais, monsieur, hasarda l'hôtelier, de quoi est donc mort cet homme ?

—De la petite vérole noire......

IX

Il était près de huit heures quand Jean de Kermor descendit de la voiture qui le conduisait devant le passage des Thermopyles, à peine éclairé par deux maigres bec de gaz qui avaient peine à percer le brouillard.

Il paya le cocher, fit une centaine de pas sur le pavé inégal et gluant, puis il pénétra dans une sombre allée aux murs humides, monta deux étages d'un escalier dont les marches crièrent sous ses pas et s'arrêta devant une porte autrefois grise, maintenant brunie par la fumée, la poussière et la boue noire du corridor.

Il fouilla à sa poche, mais il avait sans doute oublié sa clef, car il frappa trois coups de son doigt plié....

Un pas rapide se fit entendre à l'intérieur, puis la porte s'ouvrit, et une femme parut, une bougie à la main.

Cette femme était haute, brune, avait des traits d'une grande beauté et des yeux superbes.

La taille était svelte, le regard audacieux, les sourcils épais

Les cheveux noirs, fournis, se dressaient en torsades sur son front...

Sur ce front, très large, quelques plis, creusés prématurément, disaient à l'observateur que cette belle créature avait déjà eu des heures de soucis et de souffrances, mais loin d'altérer sa beauté, ils donnaient à sa physionomie quelque chose de hardi et de sauvage qui n'était pas son charme..

La peau, qui avait dû être fort blanche, était hâlée et brunie.

La nouvelle venue portait un costume complet de laine de coupe anglaise, qui commençait à montrer la corde.

Sur ce costume aucun ornement ; aucun bijou aux oreilles....

Le ménage donc cette femme était la maîtresse devait traverser une crise,

A l'aspect de Jean de Kermor, très pâle, et dans les yeux duquel brillait un feu sombre, elle s'arrêta, décontenancée.

—Eh bien ? demanda-t-elle.

Jean ne répondit pas.

Il ferma brusquement la porte derrière lui.

—Rentrons....

—Qu'as-tu ? fit la femme avec une expression d'effroi.... Tu me fais peur.

—Donne-moi un verre de rhum, dit durement l'assassin.

Sa compagne, réellement épouvantée, cette fois, ouvrit un placard, en sortit une bouteille et un verre et déposa le tout devant Jean de Kermor.

Celui-ci se versa une rasade et l'avala d'un trait, toujours sans parler.

La femme le regardait, n'osant plus l'interroger...

Après quelques minutes de silence pesant, elle se hasarda enfin à dire :

—Tu n'a pas réussi ?

—A quoi ? demanda-t-il, comme sortant d'un rêve.

—Mais, fit la femme intimidée, je croyais que tu allais pour avoir de l'argent. Tu sais que nous n'avons plus rien... Le propriétaire nous menace... Il est venu tout à l'heure encore, après ton départ.

Jean serra le poing.

—Le misérable !

—Dame ! il fait son métier.... c'est son métier de demander de l'argent.

—Ce n'est pas son métier de venir précisément quand je ne suis pas là.

—Crois-tu donc, fit la femme, qu'il me fait la cour ?

—Je ne le crois pas, j'en suis sûr....

—Tu sais bien....

—Oui, oui, je sais bien, répliqua Jean d'un ton farouche.... Tant que ça va bien, ça va bien, mais quand ça va mal....

Il se leva.

La femme jeta sur lui ses yeux intimidés.

—Tu es méfiant... dit-elle. Tu as quelque chose que tu ne veux pas me dire... qui te contrarie.... Si tu n'as pas d'argent, nous attendrons encore.... Tu sais bien que je t'aime, que je t'aime pauvre, sans rien.... Que m'importent les richesses, pourvu que je t'aie ?...... Ne t'ai-je pas tout sacrifié ? Ne t'aimerai-je pas toujours et partout, quoi que tu fasses et quoi qu'il arrive ?

—Oui, oui, je sais, fit distraitement Jean de Kermor.

La femme reprit :

—Depuis le jour où je t'ai donné mon honneur, consacré ma vie, je t'ai suivi partout.... Ne m'as-tu pas vue près de toi, vaillante et ferme, toujours aimante, toujours dévouée ?

—Si, répondit Jean.

—Pourquoi doutes-tu de moi et me caches-tu quelque chose ?

— Je ne te cache rien.

— Ce n'est pas moi que ta physionomie trompera.

Le coquin haussa les épaules,

— Où est l'enfant ? demanda-t-il.

— Il est là..., il repose.

— Il me prend toujours pour son père ?

— Toujours... Il a été très étonné de ne pas te voir avant de s'endormir... Il ne s'endormait jamais avant d'avoir embrassé son petit père.

— Tu le réveilleras tout à l'heure, fit Jean.

— Oui...

— Tu l'emmèneras à son père ?...Oh ! ce sera bien... Tu feras une bonne action... cela te portera bonheur.

Jean de Kermor se secoua comme s'il venait de recevoir une douche.... Son visage devint plus farouche.

—De quoi te mêles-tu ? fit-il rudement.

—C'est que le pauvre petit....

—Assez !.... ajouta-t-il brutalement.

Il se fit encore quelques minutes de silence pénible........

La femme contemplait son mari avec épouvante......

—Oh ! oui, il s'est passé quelque chose d'extraordinaire.... Il n'a pas sa figure habituelle.... Qu'a-t-il fait ? que médite-t-il ?

Jean de Kermor s'était levé de nouveau,

Il ouvrait le placard, cherchait ses vêtements, une couverture de voyage.

—Que fais-tu donc ? interrogea la femme.

—Tu le vois bien, je prépare des effets.

— Pourquoi faire ?

— Pour partir.

— Tu pars ?

(A continuer.)

Proclamation de la Quarantaine

PAR LE

Gouverneur de la Louisiane.

Conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenue dans une résolution adoptée par ce corps, le 27me jour du mois de mai 1885 ; et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, je, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, lance ici ma proclamation révoquant celle que j'ai lancée le 18me jour du mois de mai 1885, à partir du 10me jour du mois de juin 1885 ; et conformément à la dite résolution, je lance ici la proclamation suivante qui aura force de loi à partir du 10me jour du mois de juin 1885 :

Tous navires ainsi que leurs équipages, passagers et cargaisons arrivant aux diverses stations quarantenaires de l'Etat seront soumis à une inspection par les officiers de santé de ces stations.

Tous navires, équipages, passagers et cargaisons arrivant à la station de quarantaine du Mississipi, d'un des ports inter-tropicaux américains et des Indes seront soumis à des mesures sanitaires maritimes d'après le classement que voici :

(1ère classe). Navires arrivant des ports non-infectés.

(2me classe). Navires arrivant de ports en suspicion.

(3me classe). Navires arrivant de ports infectés.

(4me classe). Navires qui, sans égard aux ports d'où ils viennent, sont infectés ; c'est-à-dire les navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou d'autres maladies contagieuses ou infectueuses à leur arrivée, ou qui en ont eues pendant leurs voyages.

Les navires de 1ère classe seront soumis à un système maritime complet de salubrité à la station quarantenaire, sans être détenus, navires et passagers, plus longtemps qu'il ne faut pour être mis dans les conditions de salubrité voulues.

Les navires de 2me classe subiront une détention de cinq jours pour l'examen des personnes, dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 3ème classe subiront une détention de sept jours dès la première heure de leur arrivée des ports infectés.

Les navires de 4me classe seront envoyés à la station de quarantaine inférieure pour y subir, vivres et personnes, des mesures de salubrité, n'y être détenus le temps que le Bureau de Santé jugera convenable. Aussi, tous navires arrivant de ports de la Méditerranée que l'on sait ou voit infectés de choléra, ou capable de le devenir plus tard, seront soumis aux exigences précédemment énoncées.

De même qu'aucun navire arrivant des ports ci-dessus désignés et appartenant aux 2me, 3me et 4me classes, ainsi qu'il est dit dans le classement plus haut mentionné ne pourra passer les stations de quarantaine des Rigolets ou de l'Atchafalaya sans avoir subi la détention de 40 jours et avoir été parfaitement nettoyé et désinfecté.

Les officiers de quarantaine des diverses stations sont chargés de rigoureusement mettre en vigueur cette proclamation ; et le Bureau de Santé est requis d'en poursuivre sévèrement les violateurs.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge ce 28e jour du mois de mai A. D. 1885.

S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

Le Bureau de Santé de la Louisiane fait les recommandations suivantes aux agents, propriétaires et commandants des navires dans le but de faciliter les travaux des officiers de la quarantaine et de réduire la détention des navires à sa durée la moins longue.

1. Les navires doivent se départir pendant la saison de quarantaine de toutes draperies de laine, sofas, rideaux, tapis et tels autres articles semblables, autant que possible.
2. Autant que possible, les navires devront n'avoir de leurs équipages que des hommes acclimatés.
3. Lorsque les navires font escale dans un port infecté de fièvre jaune, ils doivent jeter l'ancre au large, si c'est possible ; et les équipages doivent s'abstenir d'aller à terre, la nuit surtout.
4. Quand c'est possible, les marchandises doivent être placées de façon à donner accès aux pompes parmi elles et à permettre aux officiers de quarantaine de faire enlever l'eau et laver les cales.
5. Une attention spéciale doit être consacrée à l'entretien propre des navires, des personnes ; et il doit être pourvu à la ventilation de tout le navire. Le meilleur désinfectant peut être obtenu du Bureau de Santé ou d'un de ses officiers ; ils indiqueront le moyen de s'en servir.
6. Les navires faisant le commerce des fruits doivent toujours être propres afin d'éviter les délais aux stations de quarantaine. Les commandants doivent avant d'arriver faire nettoyer les cales, afin que les navires puissent être mis dans d'excellentes conditions sanitaires, et d'éviter une trop longue détention.
7. Les navires suivant les recommandations qui précèdent seront l'objet d'une considération spéciale aux stations de quarantaine ; la détention et les frais de nettoyage et de désinfection étant nécessairement moindres.

DEPARTEMENT EXECUTIF.

Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux recommandations du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, contenues dans une résolution votée par le dit Bureau, à une assemblée spéciale qui a eu lieu le 11 juin 1885, et en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, moi, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par les présentes la proclamation officielle du 28 mai 1885, relative à la quarantaine, comme suit :

Que les navires de seconde et troisième classe soient soumis à une désinfection maritime complète et que tous passagers soient retenus à la station de quarantaine pendant au moins cinq jours pleins, après leur arrivée à la quarantaine ; cet amendement devant être mis en vigueur à dater du 17 juin 1885.

L'attention des différents officiers de quarantaine est appelée sur l'amendement ci-dessus. Ils sont en outre requis et enjoints de mettre rigoureusement à exécution la proclamation de quarantaine du 28 mai 1885, amendée comme ci-dessus.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce treizième jour de juin (A. D. 1885.

(Signé) S. D. McENERY.

Par le Gouverneur :
(Signé) JOS. GEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

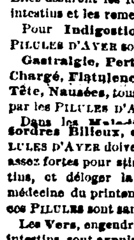

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de:
Toux — Rhumes — Grippes
Catarrhes — Bronchites
Enrouements
Extinction de voix — Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

QUELQUES CONSEILS
POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSES — *Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules ; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies [illegible] Désordres Bilieux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dyssenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

Maladies de la Peau, Engorgements, Ulcères
Vices du Sang, Affections syphilitiques.
LES SEULES VÉRITABLES
Dragées Dépuratives Iodurées
du Dr GIBERT
[illegible] le plus agréable et le meilleur, le plus actif et le plus économique de tous les dépuratifs connus.
Exiger (ainsi que pour le Sirop) les Signatures de [illegible] Gibert & Boutigny, et le Timbre bleu du Gouvernement Français.
Paris, 7, rue Boutigny, [illegible]

La mission de la femme.

Les devoirs du sexe faible.—Comment ils doivent être remplis.

Quelle tâche imposante est assignée à la femme! Il s'y attache la plus grande dignité. Elle n'est pas destinée à voter des lois, à commander des armées, à diriger de vastes entreprises, mais c'est elle qui forme ceux par qui les lois sont faites, qui instruit les chefs des puissantes armées et les souverains des grands empires. Elle est tenue de veiller avec sollicitude sur la frêle créature qui lui doit l'existence physique, morale et intellectuelle et de la défendre contre les atteintes de la maladie. Elle doit lui inculquer des principes de sagesse, l'initier aux saines doctrines, lui inspirer ces sentiments tutélaires qui devront être plus tard sa règle de conduite et être pour ses descendants une source intarissable de bienfaits. Oui, à la femme est confié le privilège béni de soulager ceux qui souffrent. Elle sourit avec sérénité au baptême, pleure aux funérailles, console les affligés. Telle est sa destinée, tels sont ses devoirs.

Mais comment pourrait-elle remplir sa mission, si elle ne jouit pas d'une robuste santé ? La préparation du Dr S. B. Hartman, connue sous le nom de PERUNA, est précisément ce qu'il faut aux personnes qui souffrent de la plupart des maladies inhérentes à ce climat. C'est un remède sans pareil pour les femmes: l'exemple de Mme J. W. Reynolds, de New Lisbon, Columbiana County, Ohio, le prouve surabondamment. Elle dit qu'elle a souffert pendant des années d'une congestion des poumons, d'un catarrhe à la tête et d'un mauvais rhume. Elle avait eu pour la soigner plusieurs médecins, mais aucun n'avait pu la soulager. On la décida à essayer le PERUNA, et un mieux se déclara immédiatement. Après en avoir pris une bouteille, la toux cessa, et au bout de fort peu de temps, ses autres maux disparurent. Elle a entièrement recouvré la santé, et elle déclare devoir son salut au PERUNA.

M. J. W. Reynolds, son mari, était un invalide. Il dormait fort mal, et ne pouvait pas travailler. Il employa le PERUNA et il en résulta qu'il fut entièrement rétabli et qu'il recouvrit ses forces et sa vigueur première. Il se sent, dit-il, comme un nouvel homme.

M. Bernhardt Senbs, St. Clair, St. Clair County, Mich., dit : "J'ai essayé votre PERUNA dans les différentes maladies auxquelles sont exposés les membres d'une nombreuse famille, parents et enfants, et je me suis convaincu dans chaque cas que c'était le remède qu'il nous fallait. Aucune famille ne saurait s'en passer."

Nancy Feterman, Cookport, Indiana County, Pa., dit : "Messieurs, votre précieux PERUNA est le meilleur médicament que j'aie jamais employé."

LA VIGUEUR DES CHEVEUX
D'AYER
(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Écossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse — une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

VIN
DE
Peptone Pepsique
DE
CHAPOTEAUT
MARQUE DE FABRIQUE
Pharmacien de 1re Classe, à Paris

Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux dix grammes de viande de bœuf entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'épuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, la dysenterie, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. Le Vin de Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants ; il augmente la richesse du lait [illegible]

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

ENCRE JAPONAISE
COMMUNICATIVE
Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.
Encre Moderne
Noire en écrivant restant toujours limpide.
MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.
Dépôts chez tous les papetiers du monde entier
N. ANTOINE & FILS
PARIS

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper, [illegible] of our American [illegible] who wish to [illegible] their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Of special interest to
WOMEN
Are you overworked, worn out, weak?
BROWN'S IRON BITTERS
will restore you.
BROWN'S IRON BITTERS makes NEW BLOOD, clears the skin, brightens the eyes, affords SPEEDY RELIEF to those suffering from NERVOUS TROUBLES or DEBILITY. Invaluable for diseases peculiar to Women.
QUALITY — P — PURITY — NOT QUANTITY
Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

THERE ARE TIMES WHEN nearly everyone needs to use some sort of a TONIC.
IRON IS A TRUE TONIC
IRON enters into almost every Physician's prescription for those who need building up.

DYSPEPSIA
AGGRAVATING, ANNOYING, WEARING.
BROWN'S IRON BITTERS
Cures DYSPEPSIA in ALL its forms, heartburn, belching, tasting the FOOD; aids DIGESTION. INVIGORATES.
QUALITY — P — PURITY — NOT QUANTITY
Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

PHYSICIANS and DRUGGISTS everywhere recommend
BROWN'S IRON BITTERS
AS THE BEST TONIC
Combining Iron with pure VEGETABLE tonics, it CANNOT INTOXICATE.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs*: Mon père demeure à Glover Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de laides scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps je peau se fendait en différents endroits et le sang coulait. Mes souffrances étaient grandes, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie, et une foule d'autres [illegible], pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général des PILULES par un grand nombre de médecins distingués et de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor [illegible] W. L. PAGE, of W. L. Page & Bro."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues par tous les Droguistes.

CAPSULES
de Sulfate de Quinine
DE PELLETIER ou des 3 Cachets

Sur la demande du Corps médical et en présence des falsifications qui se sont récemment produites, MM. ARMET DE LISLE et Cie, successeurs de Pelletier, Delondre et Levaillant, viennent d'ajouter à leur fabrication de sulfate de quinine celle de petites capsules rondes, minces, transparentes, d'une conservation indéfinie, se dissolvant rapidement dans l'estomac et contenant le sulfate de quinine cristallisé et soyeux, sans aucun mélange et tel qu'ils le fabriquent.

Chaque capsule contient dix centigrammes, les flacons sont de dix et vingt capsules, correspondant à un et deux grammes de sulfate de quinine par flacon.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne

Exiger sur l'enveloppe le timbre bleu
DRAGÉES DÉPURATIVES DU Dr GIBERT
DÉPOT
Il résulte des expériences faites dans les Hôpitaux de Paris, Londres etc. que les DRAGÉES DÉPURATIVES DU Dr GIBERT approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, constituent le meilleur, le plus actif et le plus économique des dépuratifs connus.— Elles conviennent à tous les âges et à tous les tempéraments des deux sexes. Se défier des Contrefaçons.
PHARMACIES ET DROGUERIES
Paris, Mon BOUTIGNY, 31, rue de Cléry, 4 r. Poissonnière, DESLAURIERS Sr

ÉLIXIR DIGESTIF DE PEPSINE
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient :

les Mauvaises digestions ;	les Gonflements d'estomac.
les Nausées et Renvois de gaz.	les Gastrites.
les Crampes d'estomac.	la Migraine
	les Gastralgies.
	les Maladies du foie.

Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu de la signature de GRIMAULT & Cie. Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit :

les Bronchites,	la Consomption,
les Catarrhes,	la Phthisie.

et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.
HORACE FAIRBROTHER."
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grande joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,
MRS. EMMA GEDNEY."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.
JOSEPH WALDEN."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

Le Renovateur des Cheveux
DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies dérivées, telles que Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligée d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès tous les remèdes [illegible]. En dernier ressort, j'essayai la SALSEPAREILLE D'AYER [illegible] pour le bien que votre médecine m'a fait.
Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, M. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

MALADIES DE POITRINE

Dans le plus grand nombre de cas
GUÉRISON
et, dans les cas désespérés,
SOULAGEMENT MANIFESTE
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir alimentaire Ducro

Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.

La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

Exiger sur l'étiquette l'orthographe DUCRO, la mention des médailles : Argent Paris 1875, Or Campagne [illegible] et le dessin de la marque de fabrique [illegible].

Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.